



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Francophonie

Question écrite n° 1718

Texte de la question

M Gilbert Gantier attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, charge de la francophonie, sur le probleme de la diffusion de la presse francaise a l'etranger. Il lui a en effet ete donne de remarquer que les quotidiens et hebdomadaires francais etaient generalement mal et tardivement distribues dans de nombreux pays etrangers, notamment europeens, ou l'on trouvait paradoxalement, dans les kiosques, des journaux en langue suedoise, allemande, neerlandaise, etc. Il lui demande en consequence quelles dispositions il entend prendre pour remedier a cette regrettable situation.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation de la presse francaise a l'etranger est suivie avec beaucoup d'attention par le ministere des affaires etrangeres. Une etude a ete demandee a une vingtaine d'ambassades de France a l'etranger, il y a pres d'un an. Cette etude qui comparait les delais d'acheminement et les prix de nos journaux a ceux de nos principaux concurrents (americain, britannique, allemand, italien et espagnol) montre que la presse francaise est en moyenne la mieux placee apres la presse americaine. Cette moyenne cache evidemment des cas particuliers sur lesquels le ministere n'a pas manque d'appeler l'attention des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), principales responsables de la distribution de la presse francaise a l'etranger. Il s'agit notamment de certains pays de l'Europe des Douze ou notre presse n'est pas distribuee comme il conviendrait. Plus precisement, il a demande que les NMPP mettent en oeuvre les moyens les mieux adaptes pour redresser nos positions en Italie. Hors du cadre des Communautés europeennes, ou toute aide publique est proscrite, les pouvoirs publics disposent d'un moyen d'incitation privilegie : le fonds d'aide a l'expansion de la presse francaise, place aupres du ministre de la culture. Le fonds aide les editeurs et distributeurs qui font des efforts effectifs pour abaisser leur prix de vente a l'etranger et raccourcir leurs delais d'acheminement.

Données clés

Auteur : [M. Gantier Gilbert](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1718

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : francophonie

Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1988, page 2349